

NOS PROJETS POUR VERN POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES



“ Dans le Vivra’Vern de septembre-octobre 2023, nous vous proposons un bilan de mi-mandat retraçant 3 ans d’action, de réalisations et d’engagements à vos côtés. Forte de ces multiples projets, la « ville endormie » a su « s’éveiller et s’élever ».

Aujourd’hui, il convient de vous présenter les projets qui vont marquer la 2^e partie du mandat et donner un souffle nouveau à l’action municipale. Si le dynamisme a toujours été au cœur de nos préoccupations, nous avons l’ambition de faire perdurer cet élan avec les différentes actions présentées dans ce supplément.

Nous espérons que cette présentation vous permettra de vous projeter dans les années à venir, de saisir le désir de proximité qui nous caractérise et de comprendre l’identité et l’intérêt de ces futures réalisations.

La détermination étant présente, notre ambition est de réaliser le maximum de projets au profit des Vernois.

*Le maire
Stéphane Labbé*

NOTRE PROGRAMME : FOCUS SUR

Le complexe de la Chalotais, un bâtiment au cœur de la vie associative et sportive de Vern

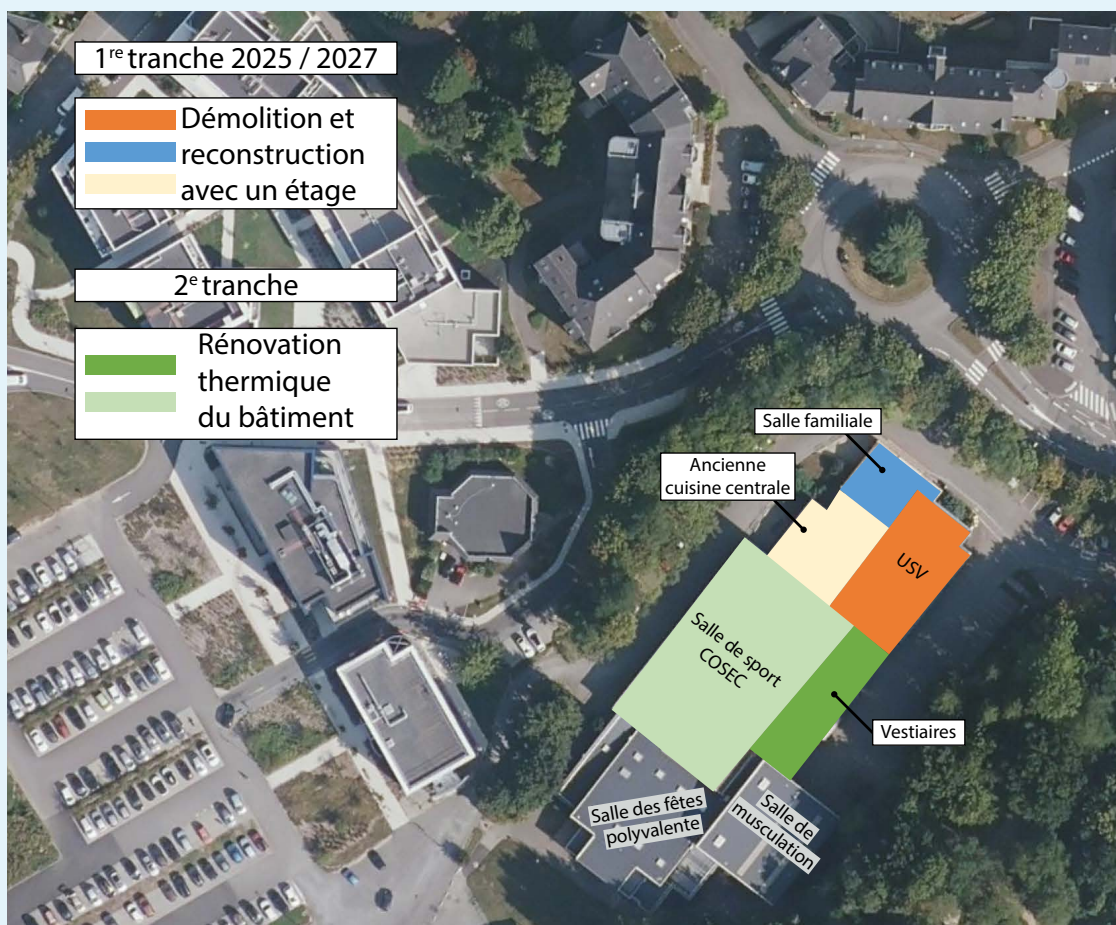
Le complexe de la Chalotais a été construit durant les années 1980, il abrite aujourd'hui une grande salle de sport, une salle de musculation, une salle des fêtes polyvalente, une salle familiale, l'ancienne cuisine centrale actuellement inoccupée et la maison des sports, siège de l'Union Sportive de Vern.

Suite à d'importantes infiltrations d'eau depuis de nombreuses années, la collectivité décide de fermer la salle familiale qui présente déjà des signes de vétusté. Les élus entreprennent alors une réflexion de rénovation globale du site, qui se concrétise par la rédaction d'un programme avec l'aide du bureau SEMBREIZH en 2023.

La 1^{re} tranche du projet prévoit la démolition totale de la partie Nord du site : salle familiale, ancienne cuisine centrale et maison des sports. Cet espace foncier sera occupé par un nouveau bâtiment constitué d'un étage, qui abritera une

nouvelle salle familiale plus grande et plus fonctionnelle, et une maison des associations pour l'Union Sportive de Vern et une grande partie des associations actuellement situées sur le site de la gare. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit du bâtiment.

Les travaux commenceront au deuxième semestre 2025 et dureront deux ans. L'année 2024 sera consacrée au choix de l'architecte et à la finalisation des études et du projet.



Le saviez-vous ?

L'espace de la Chalotais représente 3 000 m² de bâtiment. Sa consommation énergétique représente 12% des consommations du patrimoine bâti de la ville, c'est l'un des sites le plus énergivore de Vern.

La 2^e tranche du projet sera consacrée à la rénovation thermique de la salle des sports et la salle des fêtes.

NOTRE PROGRAMME

Un aménagement cohérent et qualitatif



↳ Maintenir un urbanisme maîtrisé propice à la création de logements,

- Renouvellement urbain du **secteur de la gare** pour permettre la réhabilitation des équipements municipaux ainsi que l'accueil de nouveaux logements.
- Créer la sortie **avenue Simone Veil** sur la route de Nouvoitou.

↳ à la dynamique du tissu commercial

- Aménager l'**îlot des Marais** avec un espace commercial en rez-de-chaussée pour l'installation de commerces.
- Étudier la possibilité de rénover le **logement du routard** avec les Compagnons Bâisseurs.

↳ et au dynamisme local.



- Restructurer le **complexe de la Chalotais**.
- Réaménager le **centre-ville** : création d'un axe piétonnier entre le parc du Clos d'Orrière et le Volume. Transformer le rond-point de la rue de la Chalotais en parking.
- Étudier la possibilité d'installer une **guinguette** dans la Vallée de la Seiche.
- Créer un **terrain synthétique** au Bouridel.
- Poursuivre la perspective de réhabilitation du **Manoir de Gaudon**.

Un programme respectueux de l'environnement

↳ Prolonger le développement des mobilités douces

- Réalisation d'une voie cyclable dans le **bois de Soeuvres** en pourparlers avec le département.
- Mettre en place un **Plan de Développement Urbain** pour permettre la généralisation de la limitation à 30km/h dans le centre-ville.
- Sécuriser la **rue de la Hallerais** en diminuant la vitesse autorisée et en construisant une voie cyclable.



↳ et des actions en faveur de la biodiversité

- Aménager les **sentiers des bords de Seiche** pour la marche piétonne et la randonnée.
- Installer des **panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments communaux et les écoles afin d'assurer l'autonomie énergétique de la commune et réaliser des économies financières dans le respect de l'environnement.
- Soutenir les projets collectifs citoyens pour le **développement des dispositifs d'énergie renouvelable**.
- Poursuivre la **végétalisation des cours d'école**, commencée en 2023.
- Créer une **zone humide** à la peupleraie de la Touche.

Une protection renforcée



↳ Rendre notre ville plus sûre

- Déployer la **vidéoprotection**. Limitée, dans un 1^{er} temps, à l'installation de 7 caméras afin d'évaluer les résultats de ce dispositif avant de continuer à la déployer.
- Organiser le fonctionnement opérationnel du **Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance** créé depuis le 10 octobre 2023.
- Conserver le dispositif **Voisins Vigilants** en attendant les premiers résultats de la vidéoprotection.

NOTRE PROGRAMME : FOCUS SUR

Réaménagement du centre-ville pour un cœur de ville structuré et chaleureux

Pour donner une âme au centre-ville de Vern, il est essentiel de requalifier et mettre en scène la ville et ses espaces publics en reliant toutes les places du centre-ville entre elles.

Le plateau nouvellement créé près de la poste proposerait ainsi un espace partagé sécurisant et favorisant les traversées piétonnes depuis le parc du Clos d'Orrière jusqu'à l'esplanade des Arts et le Volume.

Sécurisation de l'avenue de la Chalotais

L'avenue serait sécurisée par des aménagements urbains et paysagers. La section de voirie partagée deviendrait ainsi une zone à circulation apaisée. Le rond-point de la Chalotais serait quant à lui remplacé par un parking.

Réaménagement de la place de la poste

L'objectif est de concevoir la place de la poste en continuité avec la Passerelle. La traversée de l'avenue de la Chalotais serait, de nouveau, sécurisée.

Valorisation de la place de la Mairie

Les arbres seraient conservés afin :

- d'apporter une qualité écologique et une cohérence paysagère en favorisant la biodiversité tout en réduisant l'entretien ;
- de créer des continuités paysagères et fonctionnelles depuis le parking jusqu'à la mairie ;

- de créer un espace extérieur propice à la détente (ex : pouvoir se poser pour déjeuner).

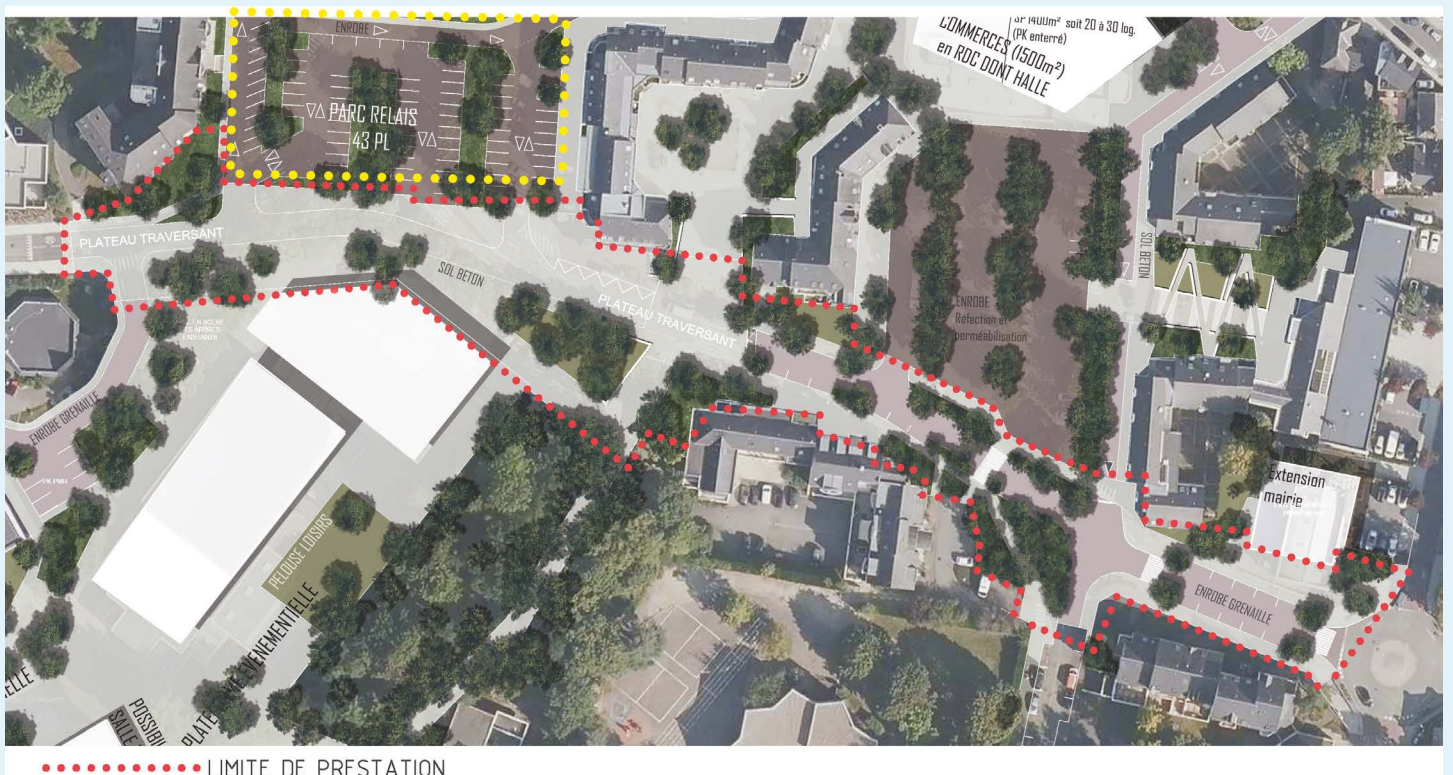
Un concept unique pour les places de Vern

Les différentes places de Vern formeraient donc un espace public contigu traité avec une harmonie paysagère. L'aménagement global proposé favorisera l'animation et la sécurisation des traversées piétonnes tout en maintenant une continuité végétale depuis la Passerelle jusqu'au mail Eugène Douard.

Plus largement, une seule et même armature permettra de créer un lien évident entre la plage de la Vallée de la Seiche et le parc du Clos d'Orrière pour les vélos et les piétons.

Au final, le plan d'aménagement du centre-ville intégrerait donc :

- la création d'un parking à la place du rond-point de la Chalotais ;
- le reprofilage de l'avenue de la Chalotais ;
- le maintien de l'arrêt de bus ;
- la création d'équipements nouveaux avec des terrasses ouvertes sur l'avenue.



NOTRE PROGRAMME

Un projet **solidaire et humain**

↳ Poursuivre notre engagement pour la **cohésion sociale**, notamment avec le **CCAS**

- Mettre en place un projet solidaire au service des Vernois les plus précaires pour développer leur autonomie et leur capacité d'agir : « **Les mobilités solidaires** ».
- Développer le **bénévolat** dans la commune pour contrer la diminution de l'engagement bénévole via une gestion dynamique, valorisante, outillée et partagée du bénévolat avec les partenaires et associations de la commune.
- Poursuivre le développement du **dressing pour tous et du tiers-lieu** en proposant des projets et services complémentaires, avec les partenaires locaux.
- Développer la **dynamique locale**, la solidarité intergénérationnelle, la cohésion sociale dans les quartiers, en déployant les « référents de quartier ».



↳ et favoriser l'**inclusion et l'accès aux droits pour tous**

- Améliorer l'**accès aux droits** et les actions pédagogiques et d'information à destination des publics fragiles.
- Faciliter l'**accès au sport et l'inclusion sociale**, notamment des seniors et des personnes handicapées.
- Développer l'**emploi et l'inclusion professionnelle** des publics fragilisés via des chantiers participatifs.
- Coconstruire et mettre en œuvre des dispositifs intercommunaux dans le cadre de la nouvelle **Convention Territoriale Globale (CTG)**.
- Organiser des actions d'accompagnement pour traiter la **fracture numérique**.
- Encourager le **logement solidaire et l'habitat partagé** (ex : Maison en ville).
- Multiplier les **actions de proximité** pour rompre l'isolement des seniors et des personnes à faible mobilité avec le dispositif « Aller vers », en association avec le Centre des Marais et le CCAS pour une offre de service globale et collective.
- Identifier les terrains familiaux pour répondre aux **obligations d'accueil des gens du voyage**.

Une place de choix accordée à la **culture et au sport**

↳ Soutenir une politique sportive ambitieuse et inclusive

- Construire un **terrain de foot** en gazon synthétique.
- Construire un **stade de vélo** dans la Vallée de la Seiche.
- Intégrer la reconstruction d'un nouveau **dojo** dans le projet d'urbanisation du secteur de la gare.
- Offrir la possibilité de **développer le sport santé** (chemins de randonnée, parcours de fractionner à la Vallée de la Seiche).
- Poursuivre le dispositif **Terres de Jeux 2024** pour organiser des événements sportifs.
- Poursuivre le **soutien financier et logistique** aux associations vernaises.



↳ et culturelle riche et variée accessible à tous

- Se doter d'un **nouveau projet de service du centre culturel Le Volume** en adéquation avec le projet culturel municipal : moderniser et adapter le fonctionnement aux nouveaux besoins de la population, améliorer la visibilité du Volume, développer la dimension tiers-lieu, diversifier et valoriser l'offre de service.
- Développer les **partenariats culturels avec les acteurs locaux** : actions hors les murs, appui sur l'expertise des bénévoles, renforcer et mettre en avant des artistes et créateurs locaux.
- Développer une **action culturelle intercommunale** : mutualisation d'événements et d'animations, coopération des médiathèques du Suet.
- Développer la coopération intercommunale des médiathèques avec la création de « **Mosaïque** ».



NOTRE PROGRAMME : FOCUS SUR

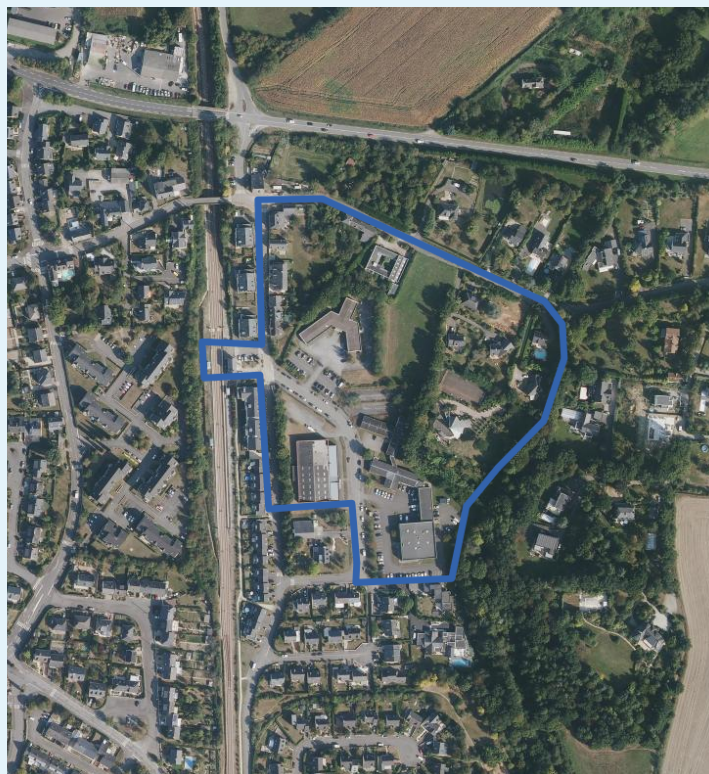
Le quartier de la gare, un secteur en attente de mutation

Le quartier de la gare présente un important enjeu de structuration et de recomposition. En effet, le quartier est aujourd'hui déstructuré, avec des maisons en bandes d'un côté et de grands espaces occupés de bâtiments industriels ou d'équipements de l'autre.

L'objectif est donc de lancer un projet global de restructuration, de restauration des équipements municipaux ainsi que l'accueil de nouveaux logements et associations.

Le projet pourrait intégrer la création :

- d'un parvis, une place qui animera la vie de quartier ;
- d'une salle de quartier ;
- d'un équipement structurant nouveau qui pourra intégrer une crèche, et aux étages un dojo et des logements ;
- de liaisons douces et d'une nouvelle artère naturalisée ;
- d'un pôle multimodal qui répondra aux besoins de stationnements et assurera une bonne accessibilité des bus ;
- de quelques commerces de proximité animant la place créée ;
- de logements diversifiés en phase avec les besoins de la commune et les objectifs du PLH.



Le quartier de la gare serait ainsi restructuré, requalifié dans sa globalité en intégrant bien le lien entre la gare et le quartier en développement.

Aménagement de la vallée de la Seiche, un projet intergénérationnel et convivial

Dans le cadre de la dynamisation de la Vallée de la Seiche, un projet de guinguette est envisagé.

Ce projet, en activité en saison estivale et d'une capacité de 100 à 150 personnes, s'intégrera dans le paysage environnant avec, entre autres, des installations légères pouvant être repliées en basse saison. En fonction de son implantation et de son intégration paysagère, une installation, de type container, pourrait rester en place en période hivernale.

Pour faire de la guinguette un lieu vivant, les activités projetées sont :

- Buvette ;
- Snacking ;
- Événementiel extérieur (concert, danse...)
- Activité nautique en concertation avec l'USV Kayak

Travaux d'aménagement réseaux

Pour permettre l'installation de cette guinguette, des travaux d'extension réseaux et la mise en place de l'assainissement sont également prévus. Ces extensions de réseaux profiteront également à la base de l'USV kayak dépourvue à ce jour de sanitaire.

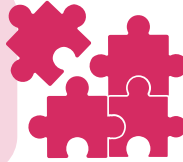
Aussi, pour sécuriser l'accès piétons tout en rendant possibles les livraisons pour la restauration, entre autres de la guinguette, un élargissement de la voie est prévu depuis le collège.

NOTRE PROGRAMME

Un mode de fonctionnement pluriel et collaboratif

↳ Accroître l'implication citoyenne et la démocratie participative

- Déployer les **référents de quartier** pour donner le pouvoir d'agir aux habitants.
- Réfléchir au déploiement d'une **plateforme citoyenne** pour favoriser la démocratie participative et le bénévolat.



L'éducation, l'enfance et la jeunesse



- Poursuivre l'animation du **Conseil des Jeunes** et les accompagner sur la création de projets novateurs et créatifs.

Une gestion rigoureuse des finances et une adaptation des ressources humaines

↳ Miser sur les richesses humaines et financières



- Adapter l'**offre de service** aux besoins de la ville et sa population (recrutement agent espaces verts, achat d'une balayeuse et de matériels divers pour les services techniques).
- Poursuivre le **projet de modernisation** de l'administration municipale.
- Maîtriser les **dépenses de fonctionnement** tout en assurant les **moyens d'investissement** pour réaliser les projets dont notre ville a besoin.

NOTRE PROGRAMME : FOCUS SUR

Création d'un terrain de football en gazon synthétique éclairé sur le site du Bouridel

Ce projet s'inscrit dans le souhait de développer sportivement le club de football de Vern qui fêtera ses 100 ans en 2025. Le terrain synthétique pourra être utilisé pour les entraînements du club et les compétitions.



Par ailleurs, face à la sécheresse et aux interdictions régulières d'arroser les pelouses des terrains de football, l'installation d'un terrain en gazon synthétique apparaît comme une réponse écologique et pratique pour la ville et les associations sportives utilisatrices du site.

Le terrain synthétique présente de multiples avantages :

- aspect durable et écologique : réduction du gaspillage en eau ;
- aspect budgétaire : revêtement réutilisable, durable et repositionnable ;
- aspect esthétique et pratique : pelouse verdoyante et impeccable tout au long de l'année (résistance aux conditions météorologiques et utilisation plus fréquente du terrain) ;

En d'autres termes, le terrain synthétique doit permettre plus de sport, plus de temps d'exercice tout en limitant le gaspillage en eau.

NOTRE PROGRAMME : FOCUS SUR

Pour le bien-être des enfants, les cours d'école végétalisés et désimperméabilisés

Pour des raisons diverses, nos cours d'école ont bien souvent été construites avec des espaces bitumés et très peu ombragés. La volonté de l'équipe municipale est d'organiser progressivement la désimperméabilisation puis la végétalisation de certains espaces. Cela constituerait également une solution simple pour favoriser le retour de la biodiversité au cœur de la commune.

Désimperméabilisation des cours d'école

Face à l'évolution du climat et aux périodes de vigilance ou de crise liées à la sécheresse, été comme hiver, les pouvoirs publics sont amenés à mieux optimiser le cycle de l'eau. En réduisant les espaces imperméabilisés, l'eau de pluie imprègne un peu plus le sol vers les réserves souterraines captées pour les usages (industrie, agriculture et adduction en eau potable) plutôt que les réseaux d'évacuation des eaux pluviales vers les rivières et la mer. À plus grande échelle, les réserves seront alors mieux équilibrées.

Végétalisation des cours d'école

Dans la démarche de la végétalisation des cours d'école, on retrouve également la plantation d'arbres pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur l'été. Les cours d'école sont des espaces souvent étendus qui ont été très largement imperméabilisés pour des raisons pratiques, à savoir le jeu, la propreté et l'entretien. Leur état peut être vieillissant et susciter des problèmes de sécurité.

C'est donc une opportunité pour désimperméabiliser et améliorer le cadre de vie des élèves et des professionnels scolaires.



Création d'un stade de cyclo-cross au cœur de la nature vernoise

Fin 2022, la ville a été sollicitée pour la réalisation d'un stade de vélo comprenant un circuit permanent de cyclo-cross. Ce projet concret a ensuite été présenté par l'USV cyclisme lors du budget participatif d'Ille-et-Vilaine, en février 2023.

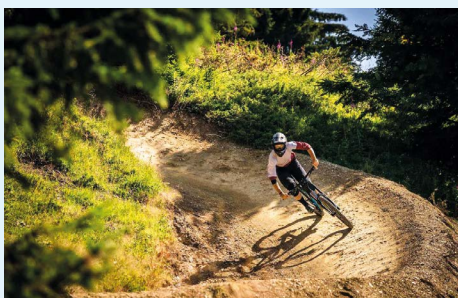
L'US Vern Cyclisme et l'impact du vélo

L'USV Cyclisme est une association affiliée à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) qui compte aujourd'hui 165 licenciés. Le club comprend une école de vélo et des équipes dans les différentes catégories et disciplines du cyclisme (route, VTT, cyclo-cross, piste), avec en point d'orgue une équipe nationale féminine.

Chaque année, la ville accueille un cyclo-cross, organisé par le club de cyclisme, et régulièrement la fédération les sollicite pour des événements d'envergure régionale ou nationale.

Ce nouvel équipement doit permettre de créer un lieu d'entraînement pour le cyclo-cross et d'organiser

des manifestations en intégrant des modules ludiques de VTT. Ce sera également l'occasion de développer la pratique du cyclo-cross via des stages, des compétitions.



Le futur stade de vélo

La FFC a accompagné la ville et l'USV Cyclisme sur la conception du projet : projet de tracé, implantation d'agrès, pré-chiffrage de ces réalisations...

Le site de la Vallée de la Seiche a été choisi pour l'implantation de ce futur espace. S'agissant d'un espace naturel protégé, la réalisation de ce stade s'inscrit dans une réalisation naturelle pour le stade de cyclo-cross labellisé. Tous les agrès nécessaires et envisagés seront au maximum en matière naturelle (bois, pierre, sable).

